

REPRODUCTION INTERDITE A0119360 République de Côte d'Ivoire



AGENCE JUDICIAIRE DE L'ETAT
Tél : 20.25.38.15/67.67.11.71/43.40.04.02
Email : agencejudiciairedutresorci@gmail.com

Abidjan, le 15 OCT 2025

L'Agent Judiciaire de l'Etat

N° 001925 /MFB/CAB/AJE-1/dko

Dossier : DEJ/220/2023/DKO

Affaire : Groupe de travail III de la CNUDCI

PJ : (00)

NOTE A L'ATTENTION DE SON EXCELLENCE, MONSIEUR L'AMBASSADEUR DE
COTE D'IVOIRE A VIENNE

CANDIDATURE DE LA COTE D'IVOIRE POUR LE CENTRE CONSULTATIF SUR
LE REGLEMENT DES DIFFERENDS RELATIFS A DES INVESTISSEMENTS
INTERNATIONAUX

OBJET	Arguments en faveur de la Côte d'Ivoire pour accueillir le siège du Centre Consultatif de Règlement des Différends de la CNUDCI ou le Bureau Régional Afrique.
SITUATION GENERALE DE LA COTE D'IVOIRE	La Côte d'Ivoire, pays de l'Afrique de l'Ouest qui a acquis son indépendance le 7 août 1960 est dirigé depuis 2011, par Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA. Depuis cette date, les autorités ivoiriennes ont toujours œuvré pour faire de la Côte d'Ivoire la plaque tournante du monde des affaires en Afrique et dans le monde. I. <u>Situation sécuritaire de la Côte d'Ivoire</u> La situation sécuritaire générale de la Côte d'Ivoire est jugée stable par le Conseil National de Sécurité. En effet, l'indice de sécurité a favorablement évolué, passant de 6,8 en 2011 à 1,2 en 2025, grâce aux opérations de sécurisation, menées par les Forces de Défense et de Sécurité de Côte d'Ivoire.



II. Situation de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire

Pour parvenir à ces résultats, le Gouvernement ivoirien a bâti sa stratégie autour des réformes économiques et sectorielles et des Plans Nationaux de Développement (PND 2012-2015 ; 2016-2020 et 2021-2025), dont l'un des axes majeurs est la mise en œuvre d'une politique d'attraction des investissements privés nationaux et étrangers et une contribution majeure du secteur privé, dotant la Côte d'Ivoire d'un environnement des affaires très compétitif.

Ainsi, en 2023, ces réformes ambitieuses et l'engagement du Gouvernement ivoirien dont les efforts ont été reconnus internationalement, avec des distinctions telles que le premier rang africain en gouvernance et démocratie selon le Mécanisme Africain d'Évaluation des Pairs (MAEP) en 2022, ont amélioré considérablement le climat des affaires, attirant des investissements significatifs et positionnant la Côte d'Ivoire comme un modèle de croissance économique et de gouvernance en Afrique et dans le monde.

III. Législation

L'Etat de Côte d'Ivoire dispose d'un Code d'Investissement qui prend en compte le Règlement des Différends entre Investisseurs et Etat (ordonnance n°2019-1088 du 18 décembre 2019 modifiant l'ordonnance 2018-646 du 1^{er} aout 2018 portant Code des investissements).

IV. Au niveau de l'accessibilité de la Côte d'Ivoire

Etant l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire présente depuis des années, un développement socio-économique soutenu qui fait affluer les investisseurs.





juridictionnelle de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), chargé du règlement des litiges dans le monde des affaires afin d'y assurer la sécurité juridique.

On note la présence, à Abidjan, du siège de la Banque Africaine de Développement (BAD), qui abrite la Facilité Africaine de Soutien Juridique dite ALSF, ainsi que le Tribunal de Commerce et la Cour d'Appel de Commerce.

L'Etat de Côte d'Ivoire offre des garanties suffisantes pour prétendre abriter le siège du Centre Consultatif de Règlement des Différends de la CNUDCI ou le Bureau Régional Afrique et saisit ainsi, l'opportunité d'attirer le grand nombre d'investisseurs.

A cet effet, il offre un site dans la capitale politique Yamoussoukro, pour abriter soit le siège du Centre ou le Bureau Régional Afrique.

Ce site consiste en deux terrains urbains non bâtis de 7.299 mètres carrés d'une valeur marchande de cent quarante-cinq millions neuf cent quatre-vingt mille (145.980.000) francs CFA pour le siège du Centre ou de 4.160 mètres carrés d'une valeur marchande de soixante-deux millions quatre-cent mille (62.400.000) francs CFA pour le Bureau Régional Afrique.

La construction et l'équipement du siège sont estimés à la somme de quinze milliards (15.000.000.000) de francs CFA, quand ceux du Bureau Régional sont évalués à la somme de dix milliards (10.000.000.000) de francs CFA



LY Radiatou Epouse SANGARE

